

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 407
34 - Hérault
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture de l'Hérault
BPM BUREAU POUR LA MUSIQUE.

Objet : l'association a pour but la promotion de la musique et de ses interprètes, ainsi que de toute activité culturelle, auprès notamment du public des 18/30 ans; l'association bpm organise à cet effet des spectacles principalement musicaux auprès de partenaires disposant des ressources et lieux adaptés; bpm promeut également des spectacles organisés par d'autres associations ou organismes; tout atelier ou activité complémentaire souhaité par les membres et validé par le bureau peut être créé dans le strict respect de l'objet social; bpm participe éventuellement à toute manifestation locale au profit d'œuvres caritatives et plus généralement entreprend toute action susceptible d'y concourir ou d'en faciliter la réalisation; l'association pourra exercer des activités occasionnelles tels que : offrir des produits à la vente, les vendre (gadgets, accessoires de modes, etc) et pourra effectuer des manifestations

Siège social : 24, rue de villefranche, 34000 Montpellier.

Date de la déclaration : 8 janvier 2020.